

CERTALENT

Organisme de contrôle indépendant
W. de Croylaan 48
3001 Heverlee (Leuven)
tél: +32(0)16/31.09.22
fax: +32(0)16/22.42.06
e-mail: certalent@bdb.be



Document d'aide pour préparer l'audit pour le guide sectoriel da la production primaire G-040 module C (production animale)

L'audit pour le guide sectoriel de la production primaire G-040 - module C consiste en plusieurs parties:

- Contrôle administratif: inspection des documents et enregistrements
- Contrôle physique: inspection du site, visite des endroits de production
- Interview: questionner le chef d'entreprise, le responsable ou le personnel

Ces personnes doivent être disponibles pendant l'audit guide sectoriel G-040 - module C:

- Chef d'entreprise
ou
- Responsable technique des activités contrôlées

Si vous souhaitez plus d'information sur le contenu du guide, vous pouvez toujours aller au site web suivant pour des renseignements actuels:

Allez à www.codiplan.be et cliquez:

- Documents pour les agriculteurs/entrepreneurs
- Codiplan production animale

Si vous avez encore des questions pratiques concernant l'audit, vous pouvez toujours contacter:

CERTALENT (voir coordonnées ci-dessus)